

TABLEAU 13
L'EFFECTIF DE MAIN-D'ŒUVRE CIVILE
Moyennes annuelles

	1955	1956	1957	1958 (prov.)
	(en milliers de personnes)			
Effectif de main-d'œuvre civile.....	5,610	5,782	6,003	6,127
Hommes.....	4,341	4,436	4,570	4,634
Femmes.....	1,269	1,346	1,433	1,493
Non agricole.....	4,785	5,001	5,252	5,402
Agricole.....	825	781	751	725
Chômeurs cherchant un emploi.....	232	180	257	405
Personnes employées.....	5,378	5,602	5,746	5,722
Dans les industries non agricoles.....	4,560	4,826	5,002	5,010
Salariés.....	4,041	4,303	4,460	4,481
Employeurs, travailleurs à leur propre compte et membres de la famille non rémunérés.....	519	523	542	529
Dans l'agriculture.....	819	776	744	712
Salariés.....	106	102	96	97
Employeurs, travailleurs à leur propre compte et membres de la famille non rémunérés.....	713	674	648	615

mais le fléchissement n'a pas été trop prononcé, et les versements de traitements et salaires ont repris leur courbe ascendante en février 1958. Le revenu ouvrier a augmenté presque sans interruption, pour atteindre un nouveau sommet en décembre 1958, à environ 5 p. 100 au-dessus du point bas atteint onze mois auparavant. Pour l'ensemble de l'année 1958, les versements de traitements et salaires ont accusé une hausse de 2 p. 100, comparativement à des hausses de 7½ p. 100 en 1957 et de 11 p. 100 en 1956. Comme dans les années précédentes, le nombre des salariés qui ont bénéficié de l'accroissement du revenu ouvrier a augmenté. En 1958, le nombre des employés rémunérés a augmenté de 22,000, et leur rémunération moyenne par tête s'est établie à \$3,534, soit une augmentation de \$61 ou de 1.8 p. 100, comparativement à une augmentation de \$132, ou de 4 p. 100, en 1957. La hausse du revenu moyen par ouvrier constatée en 1958 peut être imputée à l'augmentation des taux de salaires, car le nombre moyen d'heures de travail par semaine a diminué par rapport au nombre de l'année précédente. Dans le secteur manufacturier, le salaire horaire moyen a augmenté de 3.6 p. 100, comparativement à 5.6 p. 100 en 1957; cette tendance témoigne du ralentissement de l'augmentation des taux de salaire dans un large secteur de l'économie. La hausse des revenus par tête, en 1958, a retardé sur la hausse des prix à la consommation, de sorte que le revenu réel a accusé une légère baisse.

En 1958, l'augmentation des revenus, sous forme de traitements et salaires, s'est manifestée surtout dans le secteur des services. Dans ce secteur, en effet, le revenu ouvrier a augmenté d'environ 6 p. 100, comparativement à une augmentation de 10 p. 100 en 1957. La hausse a été plus sensible dans les services d'utilité publique, les services des gouvernements, la finance et les domaines connexes que dans l'ensemble du secteur des services. Les salaires et traitements versés par les principales industries de production de denrées, sauf l'agriculture,